

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 17/06/2019

### RPI Janailhac, St-Priest-Ligoure et St-Jean-Ligoure

#### Membres présents :

##### **- Maires et représentants des communes**

- Janailhac : M. Goudier et M. Devarissias
- St-Jean-Ligoure : M. Marcellaud et Mme Lagoutte

##### **- D.D.E.N (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) :**

- Janailhac : Mme Tessier
- St-Priest-Ligoure : Mme Lebraud
- St-Jean-Ligoure : Mme Dupont

##### **- Enseignants :**

- Janailhac : Mme Brusq, Mme Craé, Mme Labonne, M. Coiffard
- St-Priest-Ligoure : Mme Durieux, Mme Thévet, Mme Lino de Almeida
- St-Jean-Ligoure : Mme Guisset, M. Fournier

##### **- Représentants des parents d'élèves :**

- Janailhac : Mmes Cheyronnaud et Montastier
- St-Priest-Ligoure : M. Couturier et Mme Lagonotte
- St-Jean-Ligoure : Mme Lavergne et M. Mansy

**Excusés :** M. Rousseau (IEN Haute-Vienne 6), M. Deloménie (maire St-Priest-Ligoure), Mme Bureau (conseillère municipale St-Priest-Ligoure), Mme Ditlecadet (DDEN St-Priest-Ligoure), Mme Guy (DDEN St-Jean-Ligoure), Mme Reyrolle (représentante parents d'élèves Janailhac)

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 et répartitions

6 TPS	19 PS	16MS	19 GS	19CP	19 CE1	21CE2	15 CM1	18 CM2
= 152élèves								

Saint-Priest-Ligoure	Janailhac	Saint-Jean-Ligoure
Mme Craé: TPS-PS (6 + 14 = 20)	M. Coiffard: GS (19) Mme Brusq : CP (19)	M. Fournier : CE2-CM1 (16+ 9 = 25)
Mme Durieux : PS-MS (5 + 16 = 21)	Mme Labonne : CE1 – CE2 (19 + 5 = 24)	Mme Guisset : CM1–CM2 (6 + 18 = 24)
= 41 élèves	= 62 élèves	= 49 élèves

#### 2. Organisation des rythmes scolaires

Suite au conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 et qui s'est prononcé majoritairement pour le passage à la semaine de 4 jours, les écoles du RPI ont formulé la demande de changement à l'Inspection académique. Celle-ci nous a fait savoir que la commission qui devra statuer se réunit le 20 juin.

En attendant cette réponse, nous sommes cependant en mesure de vous donner un peu la « tendance » : le conseil régional, responsable des transports, et qui avait bloqué le passage à 4 jours l'an passé, a émis un avis favorable quant au changement demandé (qui implique une journée scolaire de 8h50 à 16h20 sur les 4 jours).

Il n'y aurait donc pas de raison pour que les instances décisionnaires se prononcent négativement.

Même s'il convient de rester prudent, nous pouvons donc raisonnablement penser que les écoles du RPI fonctionneront dès la rentrée prochaine selon le rythme des 4 jours.

Dès que nous serons en possession de la réponse officielle et définitive de l'inspection, nous vous la communiquerons.

### **3. Vie des écoles : projets et sorties**

#### **- Saint-Priest-Ligoure :**

- 11 février : rencontre jeux de société au terrier des Galoupiaux entre la classe de MS et la classe de GS
- 13 février : animation sur les dents par l'infirmière de secteur
- 26 mars : spectacle « Moults ronds », au centre culturel de St-Yrieix (théâtre musical d'objets)
- 12 avril et 30 avril : médiathèque de Nexon
- 15 mai : début d'un cycle relaxation pour la classe de MS, avec l'infirmière de secteur -> les TPS/PS ont aussi pu en bénéficier pendant 2 séances
- 16 mai : sortie nature, animée par Aurélien Malric (observation d'insectes)
- 9 avril : exposition des 3 classes de maternelle, sur le thème « Le minuscule ».
- 14 juin : sortie de fin d'année au musée Cécile Sabourdy, à Vicq sur Breuilh : atelier « fétiches » pour créer un doudou avec un vœu à l'intérieur + visite de l'exposition permanente et une visite de l'exposition temporaire. Après le pique-nique, nous avons aussi pu bénéficier d'un petit concert de cithare.
- 21 juin : répétition du spectacle de fin d'année à Janailhac sur la vraie scène
- 1<sup>er</sup> juillet : les MS iront passer une journée à Janailhac pour une visite de l'école, de la classe, et une chasse au trésor
- 2 juillet : les enfants de la micro crèche de St-Priest viendront un petit moment dans la matinée dans la classe des petits ; le soir a lieu la soirée portes-ouvertes pour les futurs TPS-PS.

#### **- Janailhac :**

- 20 mars et 29 mars : Visites à la médiathèque de Nexon pour les CP et pour les CE1/CE2
- 20 mars : Rencontre avec Martine Perrin, auteure-illustratrice (découverte du métier et initiation au pop-art) pour les CE1/CE2
- 28 mars : Rencontre USEP autour des contes pour les GS
- 4 avril et 11 avril : Visite et ateliers au musée Cécile Sabourdy de Vicq/Breuilh pour les 3 classes ;
- 8 avril : Concert JMF pour les CP et les CE1/CE2
- 9 avril : Rencontre Ekiden pour les CP et les CE1/CE2
- Visite des correspondants des CP venus de Saint Just le Martel : randonnée et initiation à la pêche à l'étang de Royer. Merci aux bénévoles de l'AAPPMA Ligoure Briance.
- 13 mai : Intervention des gendarmes de Nexon pour le permis piéton des CE1/CE2 (examen le 25 juin)
- 16 mai : Visite des CE2/CM1 de Saint Jean Ligoure pour la finalisation du projet d'écriture de contes (qui seront illustrés par les GS) et des jeux collectifs.
- 27 mai : Visite des pompiers de Nexon : découverte du métier, travail autour des numéros et des messages d'urgence, essai de la lance à eau.
- 6 juin : Spectacle *Headspace* de la compagnie Electro Circus proposé par l'association « Quo Fai Pa de Mau » et présence de la Mobilivre de la Communauté de Communes. Les enseignantes remercient les bénévoles de l'association pour ce très agréable moment.
- 13 juin : Sortie nature sur la lande de Saint Laurent à La Roche l'Abeille pour les CE1/CE2, animée par 3 parents d'élèves bénévoles (découverte du milieu et de ses spécificités et réalisation d'un herbier). Un grand merci aux parents intervenants ainsi qu'aux accompagnateurs.
- 24 juin : Sortie à Limoges en train pour les CP et leurs correspondants (visite du musée des Beaux Arts et jardins botaniques)
- 28 juin : Sortie scolaire pour les 3 classes au Roc de Cazelle (visite du site préhistorique et ateliers). Merci à Monsieur le Maire de mettre à disposition le personnel communal pour l'encadrement de cette sortie et à la municipalité d'avoir accepté de financer le transport onéreux de cette sortie.

Les enseignantes remercient la municipalité pour le financement de l'achat de 12 ordinateurs portables ainsi que de 3 tablettes (subvention de l'Etat suite à l'éligibilité au projet ENIR) ainsi que pour les travaux de réfection des classes de GS et de CP prévus au cours de l'été.

#### **- Saint-Jean-Ligoure :**

- Mars : Participation aux journées de représentation au théâtre de l'Union dans le cadre du prix passerelle pour les CM1-CM2
- Avril : 2<sup>ème</sup> concert JMF
- 3 mai : vernissage de l'exposition rebELLE en collaboration avec la médiathèque de Nexon et Eva Offredo
- 13, 14, 20, 21 et 27 mai : séances de voile avec initiation au tir à l'arc les 13 et 14 mai
- 24 et 27 mai : séances de Kayak à l'étang de la Lande de Nexon
- Mai : participation de la classe de CE2-CM1 à un concours de poésie (3<sup>ème</sup> place obtenue avec remise d'un prix) + participation d'une élève au concours Champion de la lecture + dépôt de candidature pour le prix Julian Deshors (prix de citoyenneté) pour les CM1-CM2 + dépôt de candidature de l'école pour l'obtention du label E3D en faveur du développement durable
- 4 juin : participation à la rencontre athlétisme de secteur à Pierre-Buffière
- 5 juin : passage du permis piéton par les CE2-CM1 et du permis internet par les CM1-CM2
- 12 juin et 2 juillet : après être intervenue sur les écrans auprès des 2 classes et sur les sucres cachés auprès des CM1-CM2, intervention sur les gestes qui sauvent auprès des CM2
- 14 juin : spectacle de théâtre et de chants
- 21 juin (repoussé au 25 juin) : descente de la Vienne en Canoë Kayak par les CM1-CM2
- 24 juin : restitution du projet citoyen à la faculté de droit et visite de Limoges
- 28 juin : visite du Zoo de Beauval

#### **4. Fête des écoles**

La fête des écoles aura lieu ce dimanche 23 juin à Janailhac à partir de 10h30. La scène sera installée près de la cantine, et c'est la cantine qui servira de point de rendez-vous pour les enfants et de loges.

L'association de parents d'élèves a prévu une petite restauration sur place ainsi qu'une buvette, et des jeux de kermesse pour l'après-midi.

En cas de pluie, nous déplacerons la fête à la salle des fêtes de St-Priest.

#### **5. Questions diverses**

##### Pour St-Priest-Ligoure :

- *qu'en est-il de la semaine à 4 jours ? voir point 2 de l'ordre du jour.*
- *merci aux enseignantes et personnels qui ont accompagnés nos enfants toute cette année.*

##### Pour Saint-Jean-Ligoure :

- *Certains parents se permettent d'intervenir directement auprès d'enfants à la garderie.*

Ceci n'est pas acceptable et pose le problème de la circulation des parents au sein de l'école. Monsieur le maire informe que ce sera réglé par la mise en place d'une sonnette au niveau du portail. Monsieur Couturier déplore la perte du côté familial avec une telle installation pour un cas. Monsieur le maire précise que ce n'est pas un cas mais plusieurs qui ont été relevés et explique qu'une enfant a été prise à parti par une maman au sujet de devoirs. Il indique qu'il faut protéger les enfants face aux débordements de certaines familles.

Il remercie la communauté enseignante qui intervient régulièrement auprès des enfants pour régler des problèmes advenus hors temps scolaire (Ces problèmes impactant les apprentissages et les temps scolaires).

##### Pour Janailhac :

- *Il est regrettable que les CE2 soient encore séparés à la rentrée prochaine.*

Les CE2 sont à nouveau séparés afin d'éviter une surcharge des classes de Saint Jean Ligoure. En effet, les effectifs sont tels que les classes comporteraient 27 élèves, ce qui n'est pas envisageable, des élèves pouvant également arriver au cours de l'été.

- *Concernant le soutien scolaire de l'année prochaine, qui sera en dehors des horaires de classe, est-ce qu'une solution de rapatriement sera envisagée pour les élèves non domiciliés sur la commune de l'école ?*

Il n'y aura pas de solution de rapatriement, les bus de ramassage étant partis. En revanche, les garderies des trois communes seront ouvertes pour tous les enfants quelle que soit sa commune de résidence. Par exemple, un enfant domicilié à Saint Jean mais scolarisé à Janailhac pourra donc bénéficier de la garderie de Janailhac, où ses parents le récupéreront ensuite.

La secrétaire de séance,  
Mme Guisset

La présidente du Conseil d'école,  
Mme Durieux